

Le Budget

M. Andrew Telegdi (Waterloo): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député de Wild Rose. Je voudrais lui demander s'il a étudié la sociologie ou les systèmes de maintien de l'ordre de l'Union soviétique, du Texas et de l'Afrique du Sud.

Le Président: Le député de Wild Rose veut-il répondre à la question?

M. Thompson: Monsieur le Président, je ne suis pas sûr d'avoir bien compris. Il y a un peu trop de bruit. Je regrette.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le Président: Je me demande si la séance pourrait être suspendue pour les trois ou quatre minutes qui restent. Y a-t-il consentement unanime?

• **Des voix:** D'accord.

(La séance est suspendue à 16 h 57.)

REPRISE DE LA SÉANCE

Reprise de la séance à 17 heures.

Le Président: À l'ordre. Comme il est 17 heures, il est de mon devoir, conformément au paragraphe 83(2) du Règlement, d'interrompre et d'ajourner les délibérations en cours.

[Français]

La Chambre procédera maintenant à l'étude de la motion des voies et moyens n° 6 ayant pour objet l'exposé budgétaire.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)) propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

—Monsieur le Président, monsieur le premier ministre, honorables députés, j'ose espérer que vous lèverez à la fin de mon exposé.

Je dois dire que c'est la cinquième fois que je prends la parole à la Chambre pour parler d'un budget. Mais c'est la première fois qu'il y a quelqu'un pour m'écouter.

Je dépose les documents budgétaires, y compris les avis de motion de voies et moyens. On trouvera dans ces documents tous les détails sur les mesures budgétaires.

Conformément à un ordre de la Chambre, je vais présenter un projet de loi demandant une autorisation d'emprunt pour l'exercice financier 1994-1995. Je demande que l'étude de ces motions soit inscrite à l'ordre du jour.

• (1705)

Le budget déposé aujourd'hui fait suite à un processus sans précédent de consultation auprès des Canadiens. Leurs avis nous ont été extrêmement utiles. Cependant, une constatation domine toutes les autres. Les Canadiens aspirent à des changements fermes et en profondeur. Ils veulent que leur gouvernement ait un plan d'action et le suive—une stratégie pour l'emploi et pour la croissance.

[Français]

Les Canadiens savent quel genre de pays ils veulent.

Notre objectif, c'est un Canada où chaque Canadien et Canadienne apte à travailler pourra trouver un emploi qui lui convient.

Un Canada où le gouvernement facilite le changement plutôt que de le freiner.

Un Canada aux finances publiques solides, plutôt que délabrées.

[Traduction]

L'époque où le gouvernement faisait semblant de s'attaquer aux problèmes est chose du passé. L'époque des processus interminables dont on ne voyait jamais le résultat est terminée. Notre devoir est de mettre fin à la dérive. Nous avons besoin d'une architecture nouvelle pour le gouvernement comme pour l'économie. Ce n'est pas la nostalgie du passé qui nous aidera.

Ce budget met en branle la réforme la plus complète des politiques gouvernementales depuis des décennies. Nous mettons en place une stratégie qui favorise l'innovation dans la nouvelle économie. Nous répondons aux besoins de la petite entreprise. Nous engageons l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour l'essor de la petite entreprise, une stratégie qui permettra de savoir quand le gouvernement doit se garder d'intervenir et dans quels cas il peut apporter son aide.

Nous amorçons un effort de grande envergure pour mettre en place un système de sécurité sociale qui soit équitable, adapté aux besoins et abordable. Cela nécessitera une transformation fondamentale de notre régime d'assurance-chômage. Cela nécessitera une refonte de toute la structure des transferts fédéraux-provinciaux en matière de programmes sociaux. Cela nécessitera un esprit de coopération et un cadre prévisible, qui mettront fin aux vieilles tactiques de dissimulation et de surprise.

La guerre froide est terminée. Le budget énonce des mesures immédiates, adaptées aux années 90, qui seront suivies d'un réexamen complet de la politique de défense du Canada.

[Français]

Pour réussir économiquement, les politiques monétaire et fiscale doivent être mises sur la bonne voie. C'est déjà fait pour la politique monétaire. Nous sommes un pays à faible taux d'inflation. Et nous le resterons.

[Traduction]

Nous sommes un pays à faible taux d'inflation. Et nous le resterons.

Il est maintenant temps pour le gouvernement de mettre de l'ordre dans ses finances. Cela fait des années que les gouvernements promettent plus qu'ils ne peuvent en donner, et en donnent plus qu'ils ne peuvent se permettre. Cela ne peut plus continuer. Nous y mettons fin.

Les mesures prises dans ce budget ramèneront le déficit de 45,7 milliards de dollars cette année à 39,7 milliards en 1994-1995 et à 32,7 milliards l'année suivante.

Il s'agit d'un budget en deux étapes. Par conséquent, des projections financières détaillées ne sont présentées que jusqu'en 1995-1996. Cela dit, cependant, en ce qui touche la réduction du déficit, nous n'attendons pas la seconde phase. Les

Le Budget

décisions prises aujourd'hui nous mettent clairement sur une trajectoire permettant d'atteindre l'objectif du gouvernement, soit un déficit égal à 3 p. 100 du PIB dans trois ans.

Nous atteindrons ces résultats en utilisant des hypothèses économiques raisonnables, plutôt qu'exagérément optimistes. Nous pensons qu'il est plus important d'atteindre un objectif que d'annoncer un but irréaliste et, ensuite, de manquer la cible.

Les Canadiens nous ont déclaré qu'ils voulaient que la réduction du déficit se fasse par une compression des dépenses publiques, non par une augmentation des impôts. Nous sommes d'accord. L'ère où le gouvernement imposait davantage la population pour dépenser plus est révolue.

• (1710)

Au cours des trois prochaines années, pour chaque dollar de nouvelles recettes, nous réduirons les dépenses de cinq dollars.

[Français]

Ceci dit, la clé du succès ne consiste pas, pour le gouvernement, à se retirer complètement de l'économie et à se croiser les bras. La clé du succès, c'est un engagement réfléchi et créatif dans l'économie. Ce n'est pas le principe d'une stratégie industrielle qui est mauvais. C'est sa mise en application.

[Traduction]

Ce budget est axé sur l'emploi—sur la mise en oeuvre d'une stratégie et l'adoption de mesures qui conduiront à la création d'emplois aujourd'hui et demain. Il s'agit d'un processus en deux étapes, par en vingt étapes. Des échéances sont fixées. Des délais sont établis. Et des objectifs fermes en matière financière guideront notre réforme.

Il y a selon nous trois défis essentiels à relever. Le premier est de bâtir un cadre de renouveau économique. Le deuxième est de mettre en place des programmes sociaux faisant appel au sens des responsabilités. Le troisième consiste à assainir les finances publiques pour que le gouvernement puisse consacrer toute son énergie à aider les familles et les travailleurs canadiens à s'adapter à un monde changeant.

Commençons par le premier défi—l'emploi, la formation, l'innovation. Nous tenons nos engagements. Le programme des travaux d'infrastructure est en place. Il a été entériné par toutes les provinces. Il réalise ce qui a souvent été proposé par le passé, mais rarement accompli, soit amener les trois paliers de gouvernement à travailler ensemble pour créer des emplois.

Nous avons rétabli les budgets prévus pour les programmes d'alphabetisation. Afin d'appuyer la formation pratique des jeunes, le ministère du Développement des ressources humaines met en place à leur intention, en collaboration avec les provinces et le secteur privé, un nouveau programme d'apprentissage. Enfin, le Service jeunesse sera lancé prochainement dans plusieurs centres—jusqu'à 20—pour permettre à de jeunes Canadiens d'acquérir une expérience professionnelle enrichissante.

La question qui se pose alors est de savoir quels emplois nos jeunes vont trouver, une fois leur formation terminée. La réponse réside dans les petites et moyennes entreprises; la plupart y trouveront des emplois. Les PME jouent actuellement un rôle vital dans la création d'emplois. La dernière chose dont les entreprises ont besoin, monsieur le Président, c'est bien d'un nouveau programme d'intervention massive du gouvernement. Elles ont vraiment besoin d'une réduction des impôts, d'un accès

aux capitaux ainsi que d'un allègement de la réglementation et des tracasseries administratives.

Les impôts sur la masse salariale constituent un obstacle à l'emploi. Ils dissuadent les entreprises d'engager du personnel. En 1995, si nous ne faisons rien, la loi entraînerait une forte hausse des cotisations d'assurance-chômage, dont le taux passerait du niveau actuel de 3,07 \$ à 3,30 \$. Nous ne le permettrons pas.

Chose plus importante, après en avoir discuté avec le premier ministre et le ministre du Développement des ressources humaines, je suis heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que le taux de cotisation à l'assurance-chômage est ramené de 3,07 \$ à 3 \$. Cela permettra aux entreprises d'économiser près de 300 millions de dollars par année, de l'argent qu'elles pourront réinvestir dans de nouveaux emplois.

De plus, quand la réforme de la sécurité sociale fera sentir ses effets, et que de nouvelles économies importantes seront réalisées au chapitre de l'assurance-chômage, il sera possible de réduire encore les taux de cotisation, et nous verrons à ce qu'il en soit ainsi.

Les petites entreprises doivent avoir accès à des capitaux suffisants. De nouvelles pratiques et de nouvelles attitudes sont nécessaires de la part des prêteurs. À cette fin, nous avons constitué un groupe de travail Finances-Industrie chargé d'étudier ces questions avec les banques et les petites entreprises. Leur première tâche consiste à élaborer un code de conduite dans le domaine des prêts à la petite entreprise. Ce code exposera clairement les critères d'approbation des demandes de prêts et donnera aux petites entreprises un moyen d'action si elles ont des plaintes à formuler.

• (1715)

En outre, le ministre du Commerce extérieur et moi convoquerons dès que possible une réunion entre les dirigeants des principales banques canadiennes et la Société pour l'expansion des exportations afin de chercher les meilleures façons d'accroître la capacité exportatrice des petites entreprises.

[Français]

Le gouvernement met également en place d'autres mesures pour stimuler la croissance des petites entreprises.

Nous allons intensifier nos efforts en vue d'éliminer les règlements qui occasionnent confusion et dépenses. Nous mettons en place un groupe de travail chargé d'élaborer, dans les meilleurs délais, un régime réglementaire amélioré, qui augmentera la compétitivité des entreprises.

Nous avons déjà accéléré le processus de réforme de la TPS.

Des guichets intégrés de services gouvernementaux seront développés pour que, d'ici l'an prochain, un centre unique de services aux entreprises soit en activité dans chacune des provinces du Canada.

[Traduction]

Cet été, nous publierons une déclaration des normes de qualité à respecter par tous les ministères fédéraux dans la prestation de leurs services.

Des fonds seront prévus en vue de l'établissement d'une stratégie de maillage pour aider les petites entreprises à collaborer pour faire ensemble ce qu'elles ne peuvent faire chacune de leur côté.

Le Budget

Le ministre des Transports, en collaboration avec ses homologues des provinces et d'autres parties intéressées, envisagera des façons d'améliorer le système de transport des marchandises.

Enfin, le Programme d'aide à la remise en état des logements, qui apportait un soutien de taille à l'industrie de la rénovation résidentielle, est rétabli. De plus, en consultation avec le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, nous avons décidé de remplacer le Régime d'accession à la propriété par un programme permanent qui permettra aux Canadiens qui achètent leur première maison d'utiliser à cette fin les fonds placés dans leurs REÉR.

Ces initiatives sont en voie de réalisation, mais il reste beaucoup à faire. Le ministre de l'Industrie et moi, au nom du gouvernement, publions aujourd'hui, en même temps que le budget, un document qui servira de base à un dialogue avec les petites entreprises afin de déterminer la façon dont nous pouvons mieux collaborer. Il sera tenu compte du résultat de ces échanges dans le budget de 1995.

Les innovations et les idées sont des sources d'emploi essentielles aujourd'hui, et le seront encore plus demain. Les idées sont les nouvelles ressources naturelles. Le gouvernement fédéral dépense environ 6 milliards de dollars par année dans le domaine scientifique et technologique. Nos encouragements fiscaux à la recherche et au développement sont parmi les plus généreux au monde. Pourtant, il y a beaucoup de choses à améliorer. Les secteurs privé et public doivent accroître leurs activités de recherche et de développement. Nous devons être plus efficaces dans l'innovation et l'exploitation commerciale des idées.

Après des années de paroles creuses et de promesses, le gouvernement fédéral mettra en place une véritable stratégie de recherche-développement, une stratégie qui présente de véritables priorités, une véritable orientation et un véritable examen des résultats.

Nous élaborerons un nouveau plan spatial à long terme de 800 millions au cours des dix prochaines années qui, tout en étant abordable, maximisera les possibilités de commercialisation et de création d'emplois. Nous nous concentrerons sur les domaines dans lesquels le Canada détient un avantage, par exemple la technologie des satellites.

Dans le cadre de cette opération de redéfinition de nos priorités et à cause de notre situation financière serrée, nous avons pris deux décisions concernant les programmes actuels de recherche-développement.

Premièrement, nous retirons l'aide du gouvernement fédéral au projet d'accélérateur de particules KAON.

Deuxièmement, nous avons décidé de négocier un désengagement ordonné du programme international de station spatiale.

• (1720)

Étant donné les contraintes financières actuelles, nous devons concentrer nos dépenses de recherche-développement dans les domaines où le Canada détient un avantage, c'est-à-dire ceux où des emplois peuvent être créés et où il existe clairement des débouchés commerciaux.

[Français]

Pour créer des emplois et pour aider les PME à avoir accès aux technologies de pointe, nous créerons un programme de partenariat technologique avec les universités et les laboratoires d'État; un programme d'ingénierie et sciences; et un fonds d'investissement canadien pour fournir les capitaux nécessaires.

Les conseils, les organismes qui financent la recherche universitaire ne sont pas touchés par les réductions des dépenses prévues dans ce Budget.

De plus, le budget du Conseil national de recherches du Canada sera augmenté en 1994-1995, après plusieurs années de réductions.

[Traduction]

Au cours des prochaines semaines, le ministre de l'Industrie publiera deux documents, l'un sur l'autoroute électronique, l'autre sur les sciences et la technologie qui énoncera clairement les priorités du gouvernement. À partir de là se développera un dialogue intensif dans tout le pays, qui débouchera sur une nouvelle stratégie nationale en matière de sciences et de technologie. Notre défi consiste à mettre les ressources existantes au service d'un nouveau système national d'innovation.

[Français]

Nous sommes persuadés que le respect de l'environnement et le renouveau économique vont de pair.

Pour financer le nettoyage des sites miniers, nous permettrons aux compagnies minières de déduire les sommes versées à des fonds de régénération.

Nous bonifions aussi le régime fiscal de certains types d'équipement économisant l'énergie et nous fournissons des encouragements améliorés aux technologies «propres» les plus modernes.

[Traduction]

Ce gouvernement est attaché au développement durable. Cette année, les ministres de l'Environnement et de l'Industrie proposeront une stratégie pour favoriser la croissance du secteur de la technologie et des services dans le domaine de l'environnement.

En outre, nous établissons un groupe de travail rassemblant des représentants du gouvernement, de l'industrie et des organisations non gouvernementales qui travaillent dans le domaine de l'environnement, pour déterminer les obstacles à des saines pratiques environnementales ainsi que les facteurs qui incitent à ne pas adopter ces pratiques, de manière à utiliser efficacement des instruments économiques afin de protéger l'environnement. Et cela n'est qu'un début.

Comme pays, nous ne devons jamais renoncer à la compassion et à notre obligation d'aider ceux qui sont dans le besoin. Il faut accroître la responsabilisation dans nos programmes sociaux afin d'établir des ponts entre les programmes sociaux et le travail—pour engendrer l'autonomie, et non la dépendance.

[Français]

Dans le livre rouge, nous avons proposé un programme de nutrition prénatale; un programme d'aide préscolaire aux autochtones; un centre d'excellence pour la santé des femmes; le rétablissement du programme de contestations judiciaires et de la Commission de réforme du droit, ainsi que l'entrée en vigueur

de la Fondation canadienne des relations raciales. Monsieur le Président, nous honorons ces engagements dans ce Budget.

Les organismes de charité jouent un rôle essentiel dans la société canadienne. Afin d'encourager les dons de charité, nous ramenons de 250 à 200 \$ le seuil donnant droit au taux de crédit de 29 p. 100. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'une mesure modeste, mais nous pensons que c'est un pas dans la bonne direction.

[Traduction]

Dans le cadre des initiatives stratégiques pour la réforme des programmes sociaux, le ministre du Développement des ressources humaines entreprendra un projet de démonstration en partenariat avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et l'Association canadienne pour l'intégration communautaire. Ce projet vise à accroître les possibilités offertes aux personnes ayant un handicap intellectuel.

Ce sont souvent les femmes qui subissent de plein fouet les conséquences des perturbations économiques et des tensions sociales. Le budget commence à réduire certaines de ces disparités en assurant, par des modifications de l'assurance-chômage, un traitement plus équitable aux travailleurs à faible revenu qui ont des personnes à charge, et dont la majorité sont des femmes, chefs de famille monoparentale.

• (1725)

De plus, il a été question des disparités qui, aux yeux de certains, existent dans le régime fiscal des pensions alimentaires, ainsi que du niveau de ces paiements et de leur exécution. Un comité fédéral-provincial du droit de la famille étudie la question depuis deux ans et présentera son rapport cet été. Nous donnerons suite rapidement à ses recommandations.

Au cours des prochains mois, nous publierons un document qui analysera les besoins d'une société vieillissante en matière de services, de même que les changements à apporter au régime de pension public de manière que celui-ci reste abordable. Ce document examinera également les changements qu'il pourrait être nécessaire d'apporter au régime fiscal actuel de l'épargne-retraite privée.

Il traitera notamment des régimes de pension et des régimes enregistrés d'épargne-retraite, ainsi que de l'usage qui est fait des fonds investis.

[Français]

Le premier ministre présidera un Forum national sur la santé afin de nourrir un dialogue sur le renouveau du système au Canada.

La ministre de la Santé travaillera avec ses collègues des provinces et, pour établir les conditions nécessaires à ce dialogue, ce Budget n'apporte aucun changement aux paiements de transfert au titre de la santé. Notre engagement de maintenir les principes de la Loi canadienne sur la santé demeure ferme.

[Traduction]

Le gouvernement a annoncé son intention de renouveler et de revitaliser le système de sécurité sociale en place au Canada,

Le Budget

d'ici deux ans. Quelques projets pilotes nous indiqueront la voie à suivre.

[Français]

Ce Budget prévoit 800 millions de dollars pour permettre l'essai d'approches nouvelles en ce domaine, en collaboration avec les provinces et les territoires.

[Traduction]

Une bonne politique publique exige un cadre prévisible et de la planification. Le gouvernement précédent n'avait pas prévu de fonds, après le mois de mai de cette année, afin de venir en aide aux personnes qui dépendaient pour leur subsistance de l'industrie du poisson de fond de l'Atlantique.

Ce budget prévoit un programme quinquennal doté de 1,7 milliard en argent frais et de 200 millions de fonds réaffectés, ce qui donne 1,9 milliard pour l'adaptation à long terme de ce secteur. Dans le cadre de cet effort, le ministre des Pêches et des Océans concevra, en collaboration avec les parties intéressées, des approches nouvelles pour la création d'emplois durables. Les fruits de cette initiative pourraient contribuer sensiblement à la réforme générale du système de sécurité sociale.

Aujourd'hui, comme l'a déjà dit le ministre du Développement des ressources humaines, nous faisons avancer la réforme de la sécurité sociale en prenant des mesures précises touchant l'assurance-chômage et les transferts fédéraux aux provinces en matière de sécurité sociale.

Nous avons annoncé une importante réduction des taux de cotisation à l'assurance-chômage. Cela exige que nous commençons immédiatement à engager la réforme de l'assurance-chômage. Ces changements réduiront les dépenses de 725 millions de dollars en 1994-1995 et de 2,4 milliards de dollars par année ensuite dans ce secteur. La durée maximale de versement des prestations sera réduite pour les nouveaux bénéficiaires de l'assurance-chômage qui ne participent pas de façon constante au marché du travail.

La période minimale d'admissibilité sera portée de 10 à 12 semaines. Le taux de prestation sera ramené à 55 p. 100, sauf pour les bénéficiaires à revenu modeste qui ont des enfants, un parent âgé ou d'autres personnes à leur charge. Dans leur cas, le taux de prestation augmentera, pour passer à 60 p. 100.

Afin de rendre le régime plus équitable, des changements seront apportés aux dispositions applicables aux travailleurs qui quittent leur emploi volontairement ou qui sont congédiés pour inconduite.

Les changements que nous apportons à l'assurance-chômage vont dans un sens bien clair. Notre objectif est de rendre le système plus équitable, de lui permettre de bénéficier aux membres les plus vulnérables de notre société, d'être progressif et d'aider les Canadiens à retourner au travail.

• (1730)

[Français]

La réforme de la sécurité sociale doit absolument déboucher sur des programmes moins coûteux, des programmes qui répondent mieux aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. Pour

Le Budget

pouvoir s'attaquer à cette réforme, tous les gouvernements doivent connaître les limites de leurs ressources financières.

[Traduction]

Pour le gouvernement fédéral, les transferts au chapitre du Régime d'assistance publique du Canada et du volet de l'enseignement postsecondaire, dans le cadre du Financement des programmes établis, ne devront pas être plus élevés après la réforme qu'ils ne le sont maintenant. Cela permettra au gouvernement fédéral d'économiser au moins 1,5 milliard de dollars en 1996-1997, sans compter les économies découlant de la réforme de l'assurance-chômage.

Nos objectifs, concernant les économies que nous voulons réaliser, sont fermes. Si la réforme ne permet pas d'atteindre au moins ces chiffres, d'autres mesures seront prises pour obtenir ces économies.

Nous entendons aussi faire régner une plus grande équité partout au Canada dans le régime des transferts.

[Français]

Nous voulons que la coopération fédérale-provinciale inspire ce processus de réforme. Ainsi, pendant deux ans, les transferts aux provinces au titre de la sécurité sociale seront prévisibles et vont enregistrer une légère croissance pendant que la réforme suivra son cours. Tel que promis par le premier ministre, nous progresserons vers une période de stabilité des transferts qui durera cinq ans.

Il est temps maintenant de rétablir le sens des responsabilités dans la gestion des finances publiques du Canada. Le problème de la dette et du déficit est beaucoup plus qu'un défi économique. C'est également une question morale, et la question est claire! Quel droit avons-nous de priver nos enfants de leurs possibilités d'avenir, de leur demander de résoudre des problèmes que nous n'avons pas le courage d'affronter nous-mêmes?

[Traduction]

Une croissance économique plus vigoureuse réduira le déficit. Cependant, la croissance ne permettra pas, à elle seule, de réduire suffisamment le déficit. Des initiatives budgétaires sont nécessaires.

[Français]

Conformément à notre programme électoral, le gouvernement réduira les budgets de fonctionnement des ministères fédéraux de 400 millions de dollars en 1994-1995, et de 620 millions de dollars par année à partir de 1995-1996. En plus, nous sommes en train d'examiner tous les conseils, commissions et organismes dont les membres sont nommés par le gouvernement. Cet examen portera sur la taille, la portée, la composition et le coût de ces organismes, y compris les salaires de leurs membres. Cet examen, mené sous la direction du ministre responsable du Renouveau de la fonction publique, sera terminé en 1994 et sera mis en application immédiatement.

[Traduction]

La solution du problème financier auquel le Canada fait face n'ira pas sans douleur, et toutes les composantes de la société doivent se partager équitablement le fardeau. Dans le cadre de notre effort de réduction du déficit, nous devons économiser 1,5 milliard de dollars de plus dans les opérations du gouvernement au cours des trois prochaines années.

Nous voulons étudier, de concert avec les représentants des fonctionnaires, les moyens de réaliser ces économies. En conséquence, le président du Conseil du Trésor amorcera immédiatement des discussions avec les agents négociateurs appropriés au sein de la fonction publique. Nous espérons sincèrement que ces décisions difficiles pourront être prises en collaboration.

Il faut cependant bien comprendre que ces économies ne constituent pas une position de négociation, mais un impératif financier. Pour s'assurer d'obtenir ces économies, le gouvernement annonce une prolongation de deux ans, par voie législative, du gel appliqué actuellement aux salaires et la suspension, pendant deux ans, des augmentations salariales à l'intérieur d'un même niveau.

• (1735)

[Français]

Dans la mesure où les économies requises seront obtenues au moyen d'un réexamen des opérations gouvernementales qui permettra d'améliorer l'efficacité, le gouvernement raccourcira la durée de ces mesures de gel ou y mettra fin.

En plus des économies déjà prévues antérieurement dans les opérations gouvernementales, ce Budget prévoit de nouvelles économies de plus de 3 milliards de dollars au cours des trois prochaines années.

En plus, le ministre responsable du Renouveau de la fonction publique et le président du Conseil du Trésor examineront toutes les dépenses des ministères afin de voir si des économies supplémentaires peuvent être réalisées grâce à l'élimination ou la réduction de programmes non prioritaires.

[Traduction]

Pendant la campagne électorale, nous avons clairement exprimé la nécessité de réduire les dépenses consacrées à la défense. Le ministre de la Défense nationale s'est chargé de cette mission et a pris des mesures déterminées.

Outre l'annulation du programme d'achat des hélicoptères EH-101, les dépenses de la défense seront réduites d'environ 1,9 milliard de dollars au cours des trois prochaines années. Ces économies, qui touchent notamment les services professionnels, seront permises par d'importants gains d'efficacité et de productivité ainsi que par des coupes dans les infrastructures de la défense, y compris la fermeture de bases qui ne répondent plus aux besoins probables du Canada en matière de défense. Un document joint au budget fournit de plus amples renseignements.

Ces économies déboucheront sur des forces armées plus modernes et plus efficaces. Étant donné la fin de la guerre froide et les exigences imposées aux hommes et aux femmes qui composent nos forces armées dans le nouvel ordre mondial, le ministre de la Défense nationale a commandé un réexamen de notre politique de défense. Le gouvernement fera connaître les résultats de ce réexamen à l'automne.

[Français]

Le gouvernement est déterminé à maintenir notre tradition bien établie d'aide au développement international. Cependant, la situation financière exige de nouvelles réductions des dépenses. Par conséquent, nous diminuerons les dépenses consacrées à l'aide au développement international de 2 p. 100 en 1994-1995. Les dépenses seront bloquées à ce niveau jusqu'en 1996-1997.

Le Budget

Les budgets consacrés à l'aide internationale s'élèveront quand même à 2,6 milliards de dollars par année.

[Traduction]

La situation sera revue à l'issue du réexamen que fera le ministre des Affaires étrangères.

[Français]

Tout en réduisant les avantages fiscaux qui leur sont accordés, ce Budget diminue les subventions aux entreprises au-delà de l'objectif de 225 millions de dollars qui était prévu dans le livre rouge.

[Traduction]

Les réalités financières obligent le gouvernement à revoir sa politique d'aide financière aux groupes d'intérêt. Notre but est d'encourager ces groupes à se financer davantage auprès d'autres sources. Pour leur laisser le temps de s'adapter, les groupes en question seront informés à l'avance, et les effets de ce réexamen se feront entièrement sentir dans le budget de 1995.

J'aborderai maintenant la question des recettes et de la fiscalité. Je dois dire au premier ministre que j'ai reçu beaucoup de conseils en la matière.

Un régime fiscal sain doit reposer fondamentalement sur une répartition équitable—et perçue comme telle—du fardeau entre tous les contribuables. Lorsqu'une minorité croissante échappe à cette obligation, la légitimité du régime fiscal s'en trouve affaiblie. Nous continuerons d'agir avec détermination pour faire respecter la législation fiscale. Nous allons renforcer les mesures d'exécution. Il faudra pour cela prendre des initiatives conjointes avec les provinces et les milieux d'affaires, afin de régler le problème de l'économie souterraine et d'améliorer l'observation des règles fiscales. Des mesures précises seront annoncées prochainement par le ministre du Revenu national.

L'une des raisons expliquant l'expansion de l'économie souterraine réside dans le fait que les Canadiens estiment que les impôts sont trop élevés. Nous sommes d'accord. Nous voulons que les Canadiens reviennent participer à l'économie légitime, et non qu'ils en sortent. Notre objectif est de réduire le déficit de manière que, au cours des prochaines années, les impôts puissent être allégés. Mais nous n'en sommes pas encore là.

• (1740)

[Français]

C'est l'une des raisons pour lesquelles il faut absolument gagner la bataille du déficit. Le gros de nos efforts prend la forme d'importantes réductions des dépenses gouvernementales.

Cependant, il faut également examiner le régime fiscal pour nous assurer que tous les Canadiens paient leur juste part d'impôts et que personne n'en soit exempté. C'est pourquoi nous entreprenons aujourd'hui d'éliminer un certain nombre d'avantages fiscaux qui ne répondent pas aux normes d'équité auxquelles les Canadiens et les Canadiennes s'attendent.

[Traduction]

En conséquence, nous présentons aujourd'hui les mesures suivantes en ce qui concerne l'impôt des entreprises.

Les grandes sociétés privées n'auront plus droit à certaines mesures fiscales préférentielles qui sont destinées à la petite entreprise.

[Français]

Les déductions et les crédits au titre des frais de repas et de représentation seront ramenés de 80 à 50 p. 100. Les règles appliquées au niveau fédéral à cet égard seront donc conformes à celles qui s'appliquent déjà en Ontario et au Québec, ainsi qu'aux États-Unis.

De plus, plusieurs encouragements fiscaux à dimension régionale qui ne se sont pas révélés productifs seront réduits ou éliminés.

[Traduction]

Certaines sociétés canadiennes ne paient pas suffisamment d'impôt. Par conséquent, nous prenons des mesures pour empêcher les sociétés établies au Canada de se servir d'entreprises étrangères affiliées pour échapper aux impôts canadiens. Nous prenons des mesures afin que le revenu des institutions financières soit convenablement calculé aux fins de l'impôt. Nous prenons également d'autres mesures afin d'éliminer des échappatoires dans le régime fiscal des sociétés.

Afin de réduire le déficit de la manière la plus équitable possible, nous annonçons les mesures suivantes en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des particuliers.

L'exonération des gains en capital de 100 000 \$ est abolie, mais les particuliers pourront appliquer leur exonération inutilisée aux gains courus à la date d'aujourd'hui. L'exonération de 500 000 \$ pour les actions des petites entreprises et les biens agricoles est maintenue. Le ministre de l'Agriculture gagne encore.

Nous estimons toutefois que, dans la mesure où les circonstances le permettent, un abaissement général du taux d'imposition des gains en capital dans les deux secteurs pourrait stimuler davantage l'esprit d'entreprise. Pour cette raison, une étude spéciale sera consacrée au régime fiscal des gains en capital, dans le contexte des propriétaires des petites entreprises et des agriculteurs, avec l'entière participation de ces derniers.

[Français]

Le crédit en raison de l'âge qui est accordé aux personnes de 65 ans et plus sera soumis à un critère de revenu, comme c'est déjà le cas pour certaines autres prestations. Les trois quarts des personnes âgées ne seront pas touchées par cette mesure.

L'exonération fiscale des primes relatives à la première tranche de 25 000 \$ de protection, dans les régimes d'assurance-vie fournis par les employeurs, est éliminée.

Enfin, un grand nombre de Canadiens et Canadiennes sont d'avis que le régime fiscal des fiducies familiales devrait être réexaminé. Cette question sera soumise à l'examen du Comité des finances de la Chambre des communes, tel que demandé par le critique du Bloc québécois.

[Traduction]

Ce budget est l'aboutissement des discussions et des consultations les plus considérables jamais entreprises au Canada. Les Canadiens nous ont dit qu'ils voulaient des emplois. Nous avons mis en place des conditions favorables à la création d'emplois.

Le Budget

● (1745)

[Français]

On nous a demandé de geler les dépenses. Grâce aux réductions annoncées dans ce Budget, les dépenses de programmes devraient être moins élevées en 1996-1997 que pour n'importe quelle année depuis 1991.

[Traduction]

Les gens nous ont demandé de réduire le déficit sans hausser les impôts. Je le répète: pour chaque dollar d'impôt supplémentaire, le budget prévoit une réduction de cinq dollars des dépenses. Nous avons consulté et nous avons écouté.

Nous publions aujourd'hui un rapport qui répond aux avis que nous avons reçus lors de nos consultations publiques. Cependant, nous rendrons le processus encore plus ouvert à l'avenir. Nous sommes d'avis que les gens libres ne supporteront des changements fondamentaux que s'ils jugent qu'ils participent à la prise des décisions qui entraînent ces changements.

L'automne prochain, le gouvernement publiera un exposé qui indiquera de manière complète et claire les changements de perspectives économiques et financières intervenus depuis le dernier budget, ce qui constituera une importante innovation. Les objectifs économiques et financiers du gouvernement, ainsi que des propositions générales sur la manière de les atteindre dans le prochain budget, seront publiés.

Des documents d'étude portant sur des options particulières seront également mis à la disposition du public.

[Français]

Cette nouvelle étape du processus budgétaire représente un progrès important. Elle servira de base à un dialogue national ouvert entre le gouvernement et les Canadiens.

Après la publication de ces nouveaux documents, je rencontrerai mes collègues des provinces. Cette rencontre aidera tous les gouvernements à travailler de concert à la réalisation d'objectifs communs, au lieu de suivre des politiques divergentes ou contradictoires.

Le Comité des finances de la Chambre sera chargé de mener des audiences publiques pour que les Canadiens et les Canadiennes puissent donner leur avis sur l'orientation de la politique économique. Le Comité présentera son rapport avant la fin de l'année, à temps pour que nous puissions en tenir compte dans le budget de l'an prochain. Pour ma part, je continuerai personnellement et largement à consulter les Canadiens et Canadiennes d'un bout à l'autre du pays.

[Traduction]

Je voudrais maintenant conclure en expliquant la motivation qui sous-tend ce budget. L'enjeu des décisions que nous prenons aujourd'hui dépasse de beaucoup un simple résultat financier. Il s'agit en fait de combler des gouffres. Je parle du gouffre qui apparaît lorsque les pauvres s'appauvrissent tandis que les riches s'enrichissent. Du gouffre qui existe entre cette génération et la prochaine, qu'il est inacceptable de priver d'espoir. Du gouffre qui sépare l'ancienne économie et la nouvelle, à laquelle nous devons nous intégrer. Du gouffre qui est creusé par les disparités croissantes entre une catégorie de Canadiens, dotés des compétences requises par les réalités modernes, et les autres dépourvus

de ces compétences. Et enfin, je veux parler du gouffre qui s'élargit lorsque les gouvernements ont des dépenses supérieures à ce que le pays peut se permettre.

Comblé ces gouffres, voilà notre défi. Et c'est l'engagement que nous prenons envers les Canadiens. Le chemin du renouveau et de la croissance sera parsemé de difficultés. Nous ne pouvons claquer des doigts pour faire disparaître le déficit. Nous ne pouvons pas non plus, du jour au lendemain, mettre en place un nouveau cadre pour l'économie canadienne. Toutefois, nous ne pouvons pas attendre une minute de plus pour nous attaquer à la tâche.

Nous suivons une approche équilibrée dans notre processus de réforme fondamentale, afin de créer des emplois, de maintenir notre appui à ceux et celles qui en ont besoin, et de réduire le déficit. Il faut pour cela un plan d'action, de la fermeté, de l'équité et de l'honnêteté envers les Canadiens.

Certains diront que nous n'allons pas assez loin et d'autres nous reprocheront d'en faire trop. À ceux qui voudraient que nous dépensions davantage, il faut demander—car les Canadiens méritent de le savoir—où ils prendraient l'argent nécessaire. Et à ceux qui exigent que nous réduisions davantage les dépenses, il faut demander—car les Canadiens méritent de le savoir—dans quelle mesure cela nuirait à la croissance, à l'emploi et aux plus démunis.

● (1750)

Les périodes de difficulté ne mettent pas à l'épreuve uniquement notre patience et notre portefeuille. Elles mettent aussi à l'épreuve notre système de valeurs et notre caractère. Certains croient que, pour réussir, le Canada doit abandonner les valeurs qui ont fait de nous un grand peuple. Abandonner le sens du partage. Abandonner l'esprit de partenariat. Abandonner le bon sens et la compassion qui caractérisent ce pays. Ce n'est pas le moment de nous écarter de nos valeurs. C'est au contraire le moment d'y revenir.

Cela fait trop longtemps que le désespoir paralyse ce pays. Le temps est venu de redonner espoir. Nous ne sommes pas devenus ce que nous sommes en restant immobiles. Nous avons été guidés par les valeurs que nous partageons et la vision que nous avons choisi de réaliser ensemble. Ainsi, il nous incombe, aux gens de notre génération et de notre époque, de faire ce que tous ceux et celles qui nous ont précédés ont fait en leur temps, c'est-à-dire assumer nos responsabilités, créer des emplois et relancer l'économie aujourd'hui. Et nous serons jugés par les générations futures selon ces critères.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, je ne comprends pas l'engouement du gouvernement libéral actuel. Je ne comprends pas l'engouement des collègues du ministre des Finances, parce qu'il n'y a pas de quoi être fier à déposer un Budget de cette nature, un Budget, je dirais, vide de sens. Je vous dirais qu'il n'y a pas à être fier d'avoir une prévision de déficit, pour cette année, de 39,7 milliards, tout près de 40 milliards.

Si on se fie au passé, il ne serait pas anormal, étant donné la qualité des prévisions du ministre des Finances et de son ministère, que ce déficit ne soit pas à 39,7 milliards. Alors, il n'y a pas de quoi être fier, tout de suite en partant.